

Agent spécialisé en sécurité privée

RNCP40386 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344, 344t
Formacode(s)	42810, 42801
Code(s) ROME	K2503, K1706, K1705
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2027

Certificateur(s)

AXELM CONSEILS · SIRET : 82981595000029<https://si-groupe.com/>**SI GROUPE · SIRET : 82981595000037**

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 14 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE LYONNAISE DE SECURITE	93201227100015	Former
APM FORMATIONS	75210885200035	Former
CIPS	78882787100013	Former
F.A.C.S. FORMATION ASSISTANCE CONSEIL SECURITE	49163183400042	Former
F.A.C.S. FORMATION ASSISTANCE CONSEIL SECURITE	49163183400059	Former
FLP FORMATION	93023674000013	Former
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCATION ORIENT	78627058700011	Former
PREVENTIA FORMATION ET CONSULTING	81092911700010	Former
SECURITE INCENDIE IDF	50905949900038	Former et organiser l'évaluation
SECURITE INCENDIE.IDF	50905949900046	Former

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40386-agent-specialise-en-securite-privee/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les missions de l'A.S.S.P. ont pour objet la sécurité des biens et des personnes, la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles, ainsi que la sécurité des personnes se trouvant sur l'événement ou le poste où il est affecté.

Cette certification permet de demander l'obtention de la carte professionnelle "agent de gardiennage ou de

surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques" au CNAPS.

ACTIVITÉS VISÉES

La sécurité des biens, des personnes, des objets et des lieux

La sécurité par des systèmes de surveillance électronique

Le contrôle d'accès, filtrage et palpation de sécurité.

La sécurité incendie et l'assistance à personnes

La gestion de conflits, de conflits dégradés et d'une menace terroriste

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier et tester les matériels nécessaires à la réalisation d'une ronde avant son départ

Surveiller les lieux, meubles ou immeubles, biens ou objets et personnes qui lui sont confiés afin d'éviter les vols ou dégradations qu'ils pourraient subir

Effectuer des rondes de sécurité, d'ouverture et de fermeture, selon un itinéraire et une fréquence définie

Comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire

Appliquer des procédures et consignes pour la réalisation d'une ronde

Déceler et analyser une anomalie

Modifier et adapter son comportement lors d'une ronde en fonction des différentes situations rencontrées

Prendre des mesures et appliquer des procédures pour résoudre l'anomalie

Gérer l'appréhension d'un individu

Procéder à une levée de doute

Communiquer de manière efficace avec son PC en utilisant un émetteur-récepteur

Informier efficacement son PC en remontant toutes les informations nécessaires sur l'anomalie constatée et les mesures prises pour la résoudre

Porter assistance aux forces de l'ordre et/ou aux services publics à leur demande : les guider, leur ouvrir les accès et les assister en cas d'intervention

Identifier et appliquer les différentes réglementations en vigueur qui sont en lien avec la sécurité privée et le métier d'agent de sécurité privée conformément à l'arrêté du 27 juin 2017 modifié, les règles de déontologie, le code de la sécurité intérieure, son livre VI et ses décrets d'application

Réagir de manière proportionnelle à la situation afin de pouvoir justifier son action par les différentes réglementations encadrant sa profession, ses droits et ses devoirs

Identifier les risques professionnels pour pouvoir les gérer au plus vite

Identifier la notion de risques industriels majeurs au sein des ICPE afin d'adapter son rôle et ses missions à leurs particularités

Déceler et identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

Identifier et gérer les risques électriques

Identifier, appliquer et faire appliquer les différentes consignes générales, particulières et spéciales

Exécuter les missions qui lui sont données en prenant soin de respecter les consignes et en assurant sa propre sécurité, puis celle des personnes et des biens qui lui sont confiés, en tenant compte des personnes présentant des situations de handicap (PSH)

Rédiger formellement un document officiel en lien avec une intervention effectuée, tel qu'un rapport ou un compte rendu

Rédiger et démontrer de manière évidente, propre, lisible, compréhensible et soignée les points clefs en décrivant une intervention dans un rapport ou un compte rendu

Respecter la chronologie de l'intervention relatée dans un rapport ou un compte rendu

Rédiger formellement un document officiel en lien avec une intervention effectuée, tel qu'une main courante

Rédiger et démontrer de manière évidente, propre, lisible, compréhensible et soignée les points clefs en décrivant une intervention ou une situation dans la main courante

Respecter la chronologie des événements relatés dans une main courante

Assurer la prise en compte d'un PC sécurité afin d'assurer sa mission et lecture de la main courante

Gérer un PC au quotidien : savoir répondre au téléphone, manipuler les différents documents et matériels pour assurer ses missions quotidiennes, dans le respect des consignes et procédures en place

Justifier des connaissances nécessaires à l'utilisation des différents documents, matériels et des moyens de communication présents au PC

Utiliser les systèmes de télésurveillance, d'alarme intrusion et de vidéo surveillance

Gérer seul le déclenchement d'une d'alarme intrusion ou incendie

Envoyer un agent faire une levée de doute

Procéder seul à l'appel des secours extérieurs et des forces de l'ordre si nécessaire

Transmettre des informations pertinentes aux secours extérieurs

Collecter les informations pertinentes et les transmettre aux personnes concernées

Respecter les consignes et procédures lors de la transmission d'information

Justifier des connaissances nécessaires sur le cadre légal d'un ASSP afin de pouvoir légitimer son action

Contrôler les accès des lieux qu'il a en surveillance, de jour comme de nuit, lors d'événement permanents ou en événementiel, dans le respect des consignes

Faciliter l'entrée des véhicules, personnels et personnes admises qui sont inscrites sur une liste, ou qui disposent d'une invitation, d'un laissez-passer, d'une accréditation ou d'une carte d'accès

Préparer les personnes à contrôler aux mesures à venir, par une approche professionnelle et courtoise

Utiliser les techniques d'études comportementales et physiologiques afin de refuser, de jour comme de nuit, l'accès aux établissements de spectacles ou aux manifestations sportives récréatives et culturelles, aux personnes susceptibles de troubler l'ordre public ou l'activité par un comportement dangereux, agressif ou asocial (alcool/drogue). Ceci conformément aux ordres, consignes reçues et au règlement intérieur du site ou de l'événement

Identifier et appliquer les obligations réglementaires concernant l'inspection des bagages

Procéder aux contrôles des sacs nécessaires avant l'accès à certains sites et événements afin d'éviter l'introduction d'objets interdits voire dangereux

Appliquer les consignes en cas de découverte d'objets interdits lors d'une inspection des bagages

Identifier et appliquer les obligations réglementaires concernant l'inspection des bagages

Procéder aux palpations de sécurité et aux contrôles des sacs nécessaires avant l'accès à certains sites et événements afin d'éviter l'introduction d'objets interdits voire dangereux

Appliquer les consignes en cas de découverte d'objets interdits lors d'une palpation de sécurité

Appliquer les consignes en cas de palpation sur les mineurs et les personnes en situation de handicap

Intervenir sans se mettre en danger et en protégeant autrui

Effectuer un examen de la victime avant de déclencher la demande de secours

Alerter efficacement les secours adaptés

Effectuer les gestes de secourisme pour porter assistance à personne en attendant l'arrivée des secours

Surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours adaptés

Assurer un rôle d'acteur de la prévention au sein de son entreprise et de l'établissement dans lequel l'ASSP exerce

Identifier les caractéristiques d'un départ de feu ou d'un incendie

Intervenir avec les moyens d'extinctions en cas de naissance d'un incendie

Sécuriser les lieux

Procéder à l'évacuation si nécessaire

Donner ou faire donner l'alerte et accueillir les services de secours

Détecter et analyser les individus susceptibles de causer des troubles, dangers ou conflits

Evaluer la dangerosité d'une situation conflictuelle et la pertinence d'intervenir seul ou en équipe

Gérer les conflits naissants en mettant en œuvre les techniques verbales de résolution de conflit

Gérer son stress afin d'avoir une réaction adaptée lors de la résolution d'un conflit

Gérer les situations conflictuelles dégradées en agissant de manière proportionnée conformément au cadre légal

Mettre en œuvre les techniques d'intervention par étape en fonction de l'évolution de la situation et du respect du cadre légal

Justifier son action par le cadre légal

Gérer les conséquences d'une gestion de conflit

Communiquer de manière claire et précise avec son PC lors de l'alerte

Appliquer au quotidien le principe de proactivité : être vigilant en permanence pour anticiper une éventuelle attaque dans le respect des consignes

Identifier des signes de radicalisation terroristes

Identifier les profils types de terroristes

Communiquer et rendre compte de ses observations en cas de doute sur la dangerosité d'un ou plusieurs individu(s)

Réagir face aux menaces terroristes avérées en appliquant les consignes et procédures en place

Assurer sa protection et celles des autres personnes dans la mesure du possible

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

Effectuer les gestes de secourisme tactique nécessaires

Communiquer de manière claire et précise lors de l'appel des secours (l'alerte)

Blocs de compétences

RNCP40386BC01 — Sans objet

LISTE DE COMPÉTENCES

Sans objet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Sans objet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toute entreprise de sécurité privée régie par le Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure, ses décrets d'applications et ses arrêtés ainsi que les agents d'un service de sécurité interne.

Plus généralement, les activités privées de sécurité soumises aux articles L.611-1 à L648-1 et R.611-1 à R648-2

Lieux : Entrepôts, établissements recevant du public (ERP), immeubles de grande hauteur (IGH) ou de très grande hauteur (ITGH), établissements de nuit ou d'événementiels ou tout autre établissement dans lequel il est nécessaire de mettre en place une surveillance humaine ou surveillance électronique, quelle que soit la taille de l'entreprise (PME, PMI, grandes entreprises...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de prévention et de sécurité, arrière caisse, rondier, agent pré-vol

Agent de sécurité chef de poste

Agent de sécurité mobile

Agent de sécurité filtrage

Agent de sécurité magasin prévention vol

Agent de surveillance et de gardiennage

Agent de sécurité privée,

Agent de prévention en événementiels.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le code de la sécurité intérieure, livre vi, titre 1er : activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de protection des navires et l'ensemble de textes, arrêtés et décrets s'y affairant : plus précisément les articles l611-1 à l617-16 et r611-1 à r617-5 du CSI

Arrêté du 1er juillet 2016 modifié, relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées. (JORF n°0169 du 22 juillet 2016)

Arrêté du 27 février 2017 modifié, relatif à la formation continue des agents privés de sécurité. (JORF n°0051 du 1 mars 2017)

Arrêté du 27 juin 2017 modifié, portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité. (JORF n°0151 du 29 juin 2017)

Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées. (JORF n°0232 du 7 octobre 2018)

Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité. (JORF n°0232 du 7 octobre 2018)

Loi n°2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale. (JORF n°0120 du 26 mai 2021)

Arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité. (JORF n°0007 du 8 janvier 2023)

Convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité du 15 février 1985 (IDCC 1351)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)

Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Disposer d'une autorisation préalable d'entrée en formation ou d'une carte professionnelle en cours de validité, délivrée par le CNAPS, conformément aux articles L. 612-22 et L. 612-23 du code de la sécurité intérieure (CSI).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé, a minima, de 2 personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 547 €
Selon la branche	6 500 € – 6 593 €
Prise en charge	Branches concernées
6 547 €	Valeur par défaut · 211 branches
6 593 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2027
Date de dernière délivrance possible	28/03/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	251	5	77 %	76 %
2022	212	2	78 %	76 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39090

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://si-groupe.com/formation-certifiante/agente-specialisee-en-securite-privee/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40386/>

Où se former

Formations référencées	18
Organismes	8
Régions couvertes	7
Prix indicatif	250 € – 3 700 €
Durée	175 – 259 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	334
Parcours menés à terme	271
Taux d'achèvement	81 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	402
Montant total engagé	623 093 €
Coût moyen par dossier	1 550 €
Durée moyenne	191 h
Période	06/2025 – 08/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.